

**Titre de la thèse**  
**LA RUMEUR EN POLITIQUE**  
**Une sociologie de la prise de parole politique**

**Université :** Paris 1 Panthéon-Sorbonne (UFR 11)

**Directeur :** Michel OFFERLÉ

**Auteur :** Philippe ALDRIN

Thèse soutenue le **17 novembre 2001**, à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

**Jury de soutenance :** Jacques GERSTLÉ (*Professeur à l'Université Paris 1, Président*), Jean-Louis BRIQUET (*Chargé de recherche au CERI, Rapporteur*), Michel-Louis ROUQUETTE (*Professeur à l'Université Paris 8, Rapporteur*), Michel OFFERLÉ (*Professeur à l'Université Paris 1, Directeur*) et Jean-François TÉTU (*Professeur à l'IEP de Lyon*)

Présentation synthétique de la thèse  
**LA RUMEUR EN POLITIQUE**  
**Une sociologie de la prise de parole politique**

Partant du constat que le phénomène social des rumeurs n'avait jamais vraiment fait l'objet d'une étude systématique de la part des sociologues du politique, ce travail de thèse s'inscrit dans la logique d'articuler ce phénomène avec les objets et les outils de la science politique contemporaine. Or, si la curiosité de cette discipline pour l'objet restait à naître, d'autres compartiments des sciences sociales s'y étaient déjà largement intéressés. Des travaux psychosociologiques tout d'abord, avec l'expérimentation unanimement considérée comme « fondatrice » des Américains Gordon Allport et Leo Postman. et les nombreux travaux qui prolongèrent la connaissance psychosociologique des rumeurs. Des études anthropologiques également, avec les approches sensiblement divergentes proposées par Max Gluckman, Robert Paine, Norbert Elias ou plus récemment Stephen Ellis. Des travaux sociologiques enfin, depuis l'approche interactionniste élaborée par Tamotsu Shibutani jusqu'aux théories structuralistes de Françoise Reumaux, en passant par les études de la « sociologie clinique » des rumeurs initiée par Edgar Morin. À cette masse bibliographique, s'ajoutaient les réflexions stimulantes apportées par quelques historiens (Marc Bloch, Georges Lefebvre, Henri Corbin ou Arlette Farge) mais aussi l'interprétation des récits de rumeur proposée par le proluxe courant des « rumeurs et légendes urbaines ». Parmi ces nombreux projets de théorisation, peu s'étaient réellement départis des préjugés et des cadres moralisateurs que le sens commun charrie volontiers sur les rumeurs. Face à l'aspect polymorphe du phénomène des rumeurs, le choix a été fait de repenser radicalement l'objet et de repousser le plus tard possible les considérations définitives à son propos.

■ Dans la **première partie** de mon développement, je me suis donc attaché à retracer l'histoire de ce traitement scientifique des rumeurs afin de repérer, à travers les pistes ouvertes, celles qui s'avéraient les plus fertiles. À ce stade, il s'agissait de faire le point sur les cadres théoriques qui paraissaient le plus susceptibles d'être importés vers la science politique pour commencer un dialogue avec certains objets-charnières de cette dernière : la prise de

parole politique, le rapport ordinaire au politique, les pratiques officieuses de l'activité politique, la désinformation. Au terme de ce dialogue théorique, il m'est apparu que le phénomène des rumeurs n'était sociologiquement observable qu'au travers des pratiques de « l'énonciation rumorale » (c'est-à-dire l'acte consistant à énoncer publiquement une rumeur). Dans la volonté de caractériser la dimension politique de l'énonciation rumorale, j'ai cherché à recenser les réponses que le savoir en matière de sociologie politique pouvait apporter à des questions élémentaires. Dans quelle configuration sociale, dans quel type d'interaction et avec quelles intentions (médiates et/ou immédiates), un acteur social énonce-t-il une rumeur entendue ? Or, il était évident qu'un ensemble de facteurs tant objectifs que subjectifs s'appliquaient à différencier les conditions de l'énonciation rumorale politique des acteurs sociaux. La position sociale et relationnelle ou le niveau de sophistication politique de l'énonciateur étaient des éléments d'analyse qu'il fallait rapprocher du contexte ou de la dimension intentionnelle de tout acte d'énonciation. Pour cette raison, j'ai donc choisi de distinguer les pratiques d'énonciation rumorale à la fois en fonction du niveau de politisation (niveau de connaissance des enjeux politiques, niveau d'implication dans l'action politique) des acteurs sociaux et en fonction du degré d'intentionnalité (de l'acte spontané à l'acte stratégique) observable dans l'usage du récit rumorale.

■ J'ai consacré la **deuxième partie** de mon développement à explorer « les usages de la rumeur dans la construction et l'expression du rapport ordinaire au politique ». En m'appropriant la notion de « rapport ordinaire au politique », je me suis interrogé sur les relations qui pouvaient exister entre la représentation du politique propre aux acteurs sociaux que le politiste définit comme ordinaires (c'est-à-dire les non spécialistes de la politique, les acteurs sociaux faiblement politisés, etc.) et certains usages des récits rumoraux. À travers l'étude des modalités de la conversation politique (le fait de « parler politique », comme le formule une expression de la langue commune) dans la sociabilité quotidienne, le recours à la rumeur m'est apparu comme un registre argumentaire par défaut. Par défaut de confiance (sentiment d'incompétence), par défaut de connaissances solides sur la question, quelles que soient par ailleurs les raisons subjectives et objectives (toutes deux passées en revue) de cette défaillance. Dans ce cadre d'observation, l'énonciation rumorale paraît presque toujours répondre à une logique spontanée et à des intentions immédiates (attachées à la situation de l'interaction).

Afin de dépasser le seul cadre interactionnel et synchronique de la conversation politique, l'étude des usages ordinaires de la rumeur se prolonge par l'observation des réseaux d'échange et de sociabilité d'une commune villageoise du Var (Picoureu). L'observation quasi ethnographique, réalisée de 1994 à 2001, s'attache à analyser le fonctionnement et l'activité des différents réseaux sociaux dans l'économie de l'information politique. Il en ressort la manifestation de périodes distinctes d'activité. À l'approche des consultations municipales, avec l'augmentation de la fluidité sociale de l'information politique, les différents réseaux intensifient leur activité pour anticiper l'événement électoral (qui est aussi et surtout un événement communautaire) puis pour suivre au plus près le « journal de campagne » (l'actualité générale de Picoureu n'étant quasiment pas couverte par la presse quotidienne régionale). L'essentiel de l'information disponible sur les candidats déclarés ou probables est non vérifié et s'apparente donc fortement à la rumeur. La mesure de la réputation politique de chaque villageois permet aux « partants » de tracer un entre-soi idéologique dans l'apolitisme ambiant, d'opérer des rapprochements et monter des listes. La réputation politique supposée (puisque essentiellement rumorale) de personnes « en vue » permet aux « non partants » d'élaborer des pronostics et d'interpréter le moindre indice (des invitations insolites, des conversations prolongées, etc.). L'étude de Picoureu m'a permis d'analyser le phénomène des rumeurs comme une pratique modulable de la sociabilité.

Mais il manquait à l'étude de Picoureaux deux dimensions souvent observables dans les mécanismes de la rumeur : les effets collusifs (l'aspect de mouvement social incontrôlé souvent attribué aux rumeurs) et les effets d'information (lorsque la rumeur est relayée par des médias ou instrumentalisée par des organisations politiques). C'est avec l'intention d'ajouter ces éléments à mon approche que j'ai consacré une longue recherche et un développement à « l'affaire de Carpentras ». En me replongeant dans les archives de presse et en interviewant des Carpentrassiens, j'ai essayé de recomposer les logiques et les récits qui s'étaient opposés à la suite de la profanation du cimetière juif de la ville (mai 1990). En repérant la position des différents groupes d'acteurs face à l'événement, j'ai recensé les moyens que leurs porte-parole ont utilisés pour justifier leur innocence (théorie des complot, registre de l'indignation). Partant, j'ai analysé la conduite des différents entrepreneurs de rumeurs et, notamment, la genèse, les instrumentalisation et la postérité de la « piste "jeunes" » (la rumeur accusant la « jeunesse dorée » de Carpentras). À travers l'analyse de la logique (justifier son innocence, faire peser le soupçon ou accuser les « autres ») des groupes, j'ai pu mettre au jour le mécanisme des effets collusifs que prend parfois le phénomène des rumeurs. La part jouée par les médias et l'exploitation du soupçon par certains partis politiques me conduisaient déjà à l'étude des usages plus stratégiques des rumeurs à l'œuvre dans la compétition politique.

■ La **troisième et dernière partie** de la thèse s'intitule « Jouer, déjouer la norme » et porte sur les usages de la rumeur dans l'activité et la compétition politiques. En partant des normes et des entreprises normatives qui organisent les relations à l'intérieur du champ politique, j'ai cherché à comprendre les visées qui y étaient attendues de l'agir rumorale. Comme ailleurs dans l'espace social, dire la rumeur s'oppose au « bien dire » et aux conventions des bonnes mœurs. Les tenants légitimes (élus, responsables politiques) de la parole politicienne, plus communément déjugée qu'aucune autre, se doivent de veiller au moins en apparence à respecter ces conventions. Néanmoins le persiflage (notamment à l'égard des femmes de la profession) et même la diffamation (notamment lors des campagnes électorales) sont abondamment pratiqués. Aussi, bien qu'appartenant au registre des pratiques officieuses de l'activité et de la compétition politiques, l'agir rumorale constitue une disposition acquise de l'acteur politique.

Dans la logique de diffusion maximale d'une rumeur sur le compte d'un adversaire, l'acteur politique cherche souvent à lui procurer un écho médiatique. Mais de son côté, le journaliste ne peut publier n'importe quelle rumeur. Par souci d'éthique d'abord, par crainte de nuire à ses « entrées » et son réseau d'informateurs dans le monde politique ensuite. Je me suis donc livré à une sorte de sociologie des relations acteurs politiques-journalistes centrée autour de l'économie des informations informelles. Comment s'organisent la transaction autour d'une fuite, d'une révélation invérifiable ? L'investigation sur les pratiques du *off* se combine alors avec la compréhension des retombées et des contraintes de ce type de transaction. Au-delà du problème souvent dénoncé de la connivence, il s'agit d'explorer la question des intérêts croisés des partenaires — journalistes et acteurs politiques — engagés dans une logique de publication d'une « rumeur ». La rumeur n'étant plus d'ailleurs dans ce cadre de relations que le nom donné à une révélation ou une information non autorisée. Au terme de ce questionnement sur les rapports journalistes-acteurs politiques, le problème d'un traitement *people* des acteurs politiques toujours plus importants s'est posé. Alignant davantage d'hypothèses que d'affirmations, je me suis alors interrogé sur les logiques qui conduisent les acteurs politiques à faire entrer les médias, et donc le public, toujours plus avant dans leur intimité.

■ Au terme de cette thèse, peut-être était-il tant d'en venir — enfin — à une théorie globale du phénomène des rumeurs en politique. Or face à la multiplicité des formes des récits rumoraux et de leurs usages et devant les types de « rumeurs politiques » laissées inexplorées, à défaut d'une théorie générale j'ai préféré m'en tenir à l'établissement d'une méthodologie d'approche. Un postulat (a-pathologique, a-moral, compréhensif et « continuiste ») et une boîte à outils que les générations de travaux à venir pourront utiliser, adapter et réformer. Ainsi donc, l'étude des rumeurs réside pour l'essentiel dans l'élaboration et le respect d'une technologie d'observation qui permette d'analyser avec minutie la *configuration* dans laquelle se déroulent l'événement et de comprendre le *processus de la rumeur* qui met ce dernier en récit. Par rapport au phénomène de la rumeur, cette configuration sociale contient deux dimensions majeures :

1) Il y a tout d'abord tous les éléments permettant de spécifier le *lieu social* dans lequel vont intervenir la mise en rumeur de l'événement et les échanges de cette rumeur (phase d'édification) et ses différents usages par les acteurs sociaux. Il s'agit principalement de mettre à plat l'organisation sociale de la communauté concernée par le phénomène. L'observateur doit s'enquérir des réponses aux questions du degré d'interconnaissance, des formes de sociabilité pratiquées, de l'histoire des relations entre les différents réseaux sociaux existants. Dans cette optique, il faut s'intéresser aux modalités de la conversation, à la définition et à la place sociales du secret, et enfin à l'économie de l'information (niveau d'information, présence ou absence de médias, de relais institués, etc.) ayant cours dans cette communauté.

2) Une fois le lieu social d'occurrence balisé, il faut ensuite spécifier le cadre contextuel dans lequel survient l'événement qui va être pris en charge, si l'on peut dire, par les agents rumoraux. Il s'agit pour l'observateur d'établir un tableau de l'état général des relations intra et intercommunautaires au moment précis où survient l'événement et, s'il est différé dans le temps, le moment où se déclenche le phénomène. Doivent se faire jour ici les éléments de la complexion sociale permettant de mesurer l'état des relations entre les réseaux sociaux en présence mais d'évaluer également le niveau de tension entourant les informations rares ou sensibles.

Ce n'est qu'à l'appui de ces renseignements qu'il est alors envisageable de mesurer l'importance de l'événement et, donc, des processus rumoraux traduisant l'investissement d'acteurs dans l'enjeu social de son interprétation. Au contraire d'une théorie définitive, l'observateur des rumeurs doit donc plutôt s'appliquer à suivre une telle méthodologie d'enquête, seule capable de rendre interprétables les diverses intentions individuelles et collusives, médiates et immédiates qui donnent corps à chaque processus rumoral.